

Régions > Neuchâtel et Littoral

07.01.2015, 00:01 - Neuchâtel et Littoral

Actualisé le 07.01.15, 01:01

Chauves-souris dans les murs du CPLN



Les pipistrelles hibernent dans des falaises naturelles puis regagnent leur logis au CPLN dès le retour de la chaleur. KEYSTONE

Des pipistrelles logent durant l'été dans les murs de l'un des bâtiments du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois. Des mesures devront être prises pour les travaux.

Non, les chauves-souris ne logent pas uniquement au fin fond de grottes reculées. Certaines espèces élisent volontiers domicile en pleine ville, dans des bâtiments. C'est ainsi que depuis deux ans, des pipistrelles sont régulièrement signalées au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), à Neuchâtel, par des habitants du quartier, comme l'a dévoilé la radio RTN. Elles logent dans l'étroit espace situé entre le mur proprement dit et les dalles de béton jaunes du bâtiment A, tout à l'est du complexe. Ce qui pose des problèmes dans la perspective des travaux qui seront menés à partir de janvier 2016 sur le bâtiment. Dont l'enveloppe, comprenant façades, toitures et fenêtres, sera entièrement rénovée.

"A cette saison, les chauves-souris hibernent dans des falaises naturelles, par exemple les gorges du Seyon", précise Christophe Jaberg, biologiste spécialiste de ces chiroptères, qui travaille pour l'antenne neuchâteloise du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE). " Il n'y a donc pas de chauves-souris au CPLN avant fin avril ou début mai."

Les cas où ces mammifères ailés logent dans des bâtiments qui doivent être rénovés sont relativement fréquents. Le CCO-NE demande généralement que les travaux soient réalisés hors de la période de leur présence. "Mais là, vu la durée du chantier, ce ne sera pas possible", note le biologiste. Pas plus qu'il ne sera envisageable de conserver les dalles de béton qui servent de logis aux pipistrelles.

"Elles logeront ailleurs"

Christophe Jaberg a donc rencontré l'architecte cantonal et lui a proposé d'installer les échafaudages, couverts d'un filet, dès fin avril, soit avant le retour des pipistrelles dans leurs appartements d'été. "C'est une espèce très flexible. Si les pipistrelles sont bloquées, elles se logeront dans d'autres bâtiments aux alentours."

Une fois les travaux terminés, des caissons en bois devraient être installés sur les façades ou le toit, où les chiroptères pourront s'installer. En ville de Neuchâtel, de tels dispositifs ont déjà été posés juste en face du CPLN, à Microcity, ainsi qu'à la station d'épuration, aux collèges des Parcs et de Vauseyon, et au jardin botanique.

Sur les 23 espèces présentes dans le canton (dont trois sont communes et les autres plus rares), seules les pipistrelles vivent en ville, indique Christophe Jaberg. "Elles vont chasser les moustiques sur le lac et profitent de l'ensoleillement", explique le spécialiste.

A SAVOIR

PORTEE Les chauves-souris peuvent vivre jusqu'à plus de 30 ans mais sont loin de pulluler comme les souris ou les rats. Elles ne donnent naissance qu'à un petit par année.

HABITAT Ces animaux ne construisent pas de nid: ils n'apportent pas de matériaux de l'extérieur dans les anfractuosités, naturelles ou non, où ils logent. Ils ne rongent pas non plus l'isolation.

PROPRES Les chauves-souris font leur toilette aussi souvent que les chats. En Europe, elles ne transmettent normalement pas de maladie. "Elles peuvent être porteuses de la rage", nuance Jean-Daniel Blant, biologiste et spécialiste de ces chiroptères. "Mais en 30 ans d'activité, je n'en ai jamais rencontré un seul cas."

SORTIR Si une chauve-souris égarée vole dans votre appartement, ne paniquez pas. Eteignez les lumières, ouvrez la fenêtre pour la laisser sortir et quittez la pièce en fermant la porte. Revenez inspecter la pièce après 20 minutes.

CONTACT Si vous avez repéré une chauve-souris dans un bâtiment, un trou d'arbre ou une grotte, vous pouvez appeler l'antenne neuchâteloise du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-NE) au 032 967 60 71.

Par NICOLAS HEINIGER